

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 mars 2018**

Date de la convocation : **5 mars 2018**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **5 mars 2018**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **10**

L'an deux mil dix-huit le vendredi neuf du mois de **mars**, à **vingt heures trente** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **23 mars 2014**, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Raymond MARTIN**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : AUBERT Sabrina, BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, JAFFUEL Guy, LHERMET Francis, MALLET Pierre, MARTIN Raymond, PALPACUER Daniel, RANC Aline, RIEU Hervé, ROUX Joël.

Absent(s) excusé(s) : **M. Sylvain BRUSA**

Absent(s) non excusé(s) : **néant**

Absent(s) représenté(s) : **M. Hervé RIEU**

Pouvoir(s) : **M. Hervé RIEU à M. Raymond MARTIN**

M. Joël ROUX a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Compte administratif 2017 budget principal commune.
- Compte administratif 2017 budget du service de l'eau et de l'assainissement.
- Compte de Gestion 2017 budget principal commune
- Compte de Gestion 2017 budget du service de l'eau et de l'assainissement.
- Subventions aux associations exercice 2018
- Tarifs de location de la salle d'animation et de son annexe.
- Instauration de la Taxe d'Aménagement au niveau de la Communauté de Communes du Haut Allier, compétente en matière de PLU.
- Forêt sectionale de Villevieille – coupe d'amélioration 2018.
- Projets à inscrire au contrat territorial du Haut-Allier 2018-2020.

Questions diverses :

- Chantiers d'insertion 2018 (ONF)
- Travaux exercice 2018

Pièces jointes :

- procès-verbal de la séance du 21 décembre 2017 (transmis précédemment par mail)
- copie CA 2017 commune / CA 2017 eau et assainissement
- copie courrier 18-0022 du 08/01/2018 CCHA instauration Taxe d'Aménagement
- copie courrier du 01/02/2018 de l'ONF - coupe d'amélioration en forêt sectionale de Villevieille
- copie du tableau des projets ROCLES 2018-2020 - contrat territorial du Haut-Allier
- copie d'une information sur les chantiers d'insertion (ONF)

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H45**.

Le compte-rendu de la séance du **21 décembre 2017** est approuvé à l'unanimité.

- **Compte Administratif 2017 – budget principal commune**

Le CA est clôturé avec un excédent de 107.693€ en fonctionnement et de 15.853€ en investissement après déduction du solde négatif des restes à réaliser de 53.968€ ; soit un excédent cumulé de 123.546€. Les états des sections de commune sont examinés et votés.

- **Compte Administratif 2017 – budget du service de l'eau et de l'assainissement**

Le CA est clôturé avec un excédent de 2.094€ en exploitation et de 166.321€ en investissement après addition du solde positif des restes à réaliser de 8.641€ (subvention de l'agence de l'eau pour la protection des captages – aspect foncier) ; soit un excédent cumulé de 168.416€.

- **Compte de Gestion 2017 – budget principal commune**

Le maire est autorisé à signer le Compte de Gestion 2017 dressé par le comptable public ; conforme au CA.

- **Compte de Gestion 2017 – budget du service de l'eau et de l'assainissement**

Le maire est autorisé à signer le Compte de Gestion 2017 dressé par le comptable public ; conforme au CA.

- **Subventions aux associations 2018**

Les subventions aux associations pour 2018 sont arrêtées comme suit :

Sou de l'école de Rocles : 800€ / Foyer rural de Rocles : 900€ (remb. location chapiteau) / FC Grandrieu-Rocles : 250€ / Gargantua Rugby Olympique : 150€ / Les Fadarelles : 150€ / Les cavaliers du Val d'Allier : 150€ / La prévention routière : 100€ / Association Française des Sclérosés En Plaques : 100€.

- **Tarifs de location de la salle d'animation et de son annexe**

L'annexe de la salle d'animation est désormais opérationnelle et il convient de revoir les tarifs de location qui datent de 2012.

Pour les résidents de Rocles, le tarif sera de 150€ la journée + 50€ la journée supplémentaire. Pour les non-résidents le tarif sera de 250€/jour + 100€ la journée supplémentaire. Gratuité pour les associations de Rocles et 150€ pour les associations extérieures + 50€ la journée supplémentaire.

- **Instauration de la Taxe d'Aménagement au niveau de la CCHA compétente en matière de PLU**

Le conseil municipal donne son accord à la CCHA pour instituer la TA en lieu et place de la commune et propose d'intégrer l'ensemble des exonérations mentionnées à l'article L.331-9 du code de l'urbanisme. Le conseil souhaite également conserver le taux de 2% sur tout le territoire de la commune.

- **Coupe d'amélioration 2018 en forêt sectionale de Villevieille**

Une première coupe d'amélioration, prévue à l'aménagement, sera effectuée sur la parcelle forestière n°3 en vente publique. Les bois « parasites » non-plantés seront réservés aux affouagistes.

- **Projets à inscrire au contrat territorial du Haut-Allier 2018-2020**

Le conseil arrête la liste des actions pour lesquelles la commune sollicite un financement du Département de la Lozère, à savoir :

- o Voirie 2018/2019/2020
- o Aménagement du bâtiment de la mairie et de ses abords
- o Etude et travaux d'assainissement Rocles/Les Thorts
- o Travaux AEP dans le cadre de l'assainissement des Thorts
- o Travaux d'aménagement du village des Thorts dans le cadre de l'assainissement
- o Etude du plan d'épandage des boues des lagunages de Rocles

Questions diverses :

- Chantiers d'insertion 2018 (ONF)

Des actions seront menées pour le débroussaillage des chemins ruraux.

- Travaux exercice 2018

Les travaux sur le clocher de l'église devraient débutés au 1^{er} semestre. Des investissements seront nécessaires pour remplacer le tracteur et le matériel de déneigement acquis en 2001/2002 ; il faut réfléchir aux solutions à apporter.

Divers : inauguration de la salle d'animation et de la bibliothèque.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **23H50**.

Compte rendu affiché le **16 mars 2018** aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Raymond MARTIN

